



Interdiction d'entrer dans mes locaux

Par **Dany KAUFFMANN**, le **29/03/2010** à **11:57**

Bonjour,

Je suis dans une situation complexe. Mon associé (majoritaire) et employeur a changé les serrures de nos locaux (dont je suis le bailleur) suite a une mise à pied et une convocation à un entretien préalable pour licenciement.

La société dans laquelle je travaille en temps que salarié et dont mon associé est le gérant est en situation de cessation de paiement depuis plusieurs mois

Ayant mon logement atenant à ces locaux, le compteur électrique, la ligne téléphone, des objets personnels et privés, de l'outillage personnel (diverses machines outils) les conduits d'eaux, se trouvent dans ces locaux dont je n'ai plus accès,

que puis-je faire? quels sont mes droits en tant que bailleur?

Considération distinguée
D.KAUFFMANN